

Commission Immobilière CHS CT: Le relogement de la Trésorerie de LA BAULE

La commission immobilière s'est réunie le 19 avril 2012 pour débattre du relogement de la Trésorerie de La Baule. Les conditions actuelles de logement de ces agents sont telles que l'administration centrale n'a pu qu'accepter de financer son relogement sans pour autant qu'il s'agisse d'un dossier de restructuration. La DRFIP de Loire Atlantique propose donc un relogement de ce poste dans le quartier d'activité Beslon sis 1 allée du Parc de Mesemena, à proximité de la route bleue et de la gare SNCF.

LE PROJET :

Le poste sera installé au rez de chaussé d'un immeuble BBC à vocation tertiaire sur une surface de 251 m². Le bâtiment comporte 4 niveaux; un accès sécurisé, une climatisation réversible et un parking privé extérieur d'une centaine de places (six sont réservés pour la Trésorerie).

Il sera composé:

- D'un bureau pour le comptable
- D'un bureau pour l'adjoint
- D'un bureau pour le service CEPL avec six postes de travail
- D'un bureau pour le service Recouvrement avec quatre postes de travail
- D'un accueil avec sas, caisse et box d'accueil
- D'un local coffre
- D'un local courrier avec un poste de travail pour la DDR3
- D'une salle archives
- D'un local social
- D'un local technique
- De deux toilettes
- D'un coin cuisine



Les accès du personnel et du public sont distincts

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le déménagement est envisagé dans le 3^{ème} trimestre 2012.

LES INTERROGATIONS DU SYNDICAT FO

☞ Difficultés d'accès à ce service public

L'immeuble est éloigné du centre ville et pour le moment n'est pas desservi par les transports en commun, de plus l'administration n'a pas prévu de place de stationnement pour le public. En tant que service de proximité, nous trouvons que l'administration fait fort...

Le syndicat FO a demandé que l'administration obtienne du promoteur des places de parking réservées pour le public

☞ Sous dimensionnement du poste

En premier lieu, l'effectif retenu pour l'étude du dossier est inférieur d'une personne au nombre d'agents en poste à ce jour, cela fausse tous les scénarii.

L'aménagement des plateaux tel que l'administration nous l'a présenté prend en compte les demandes des agents, mais restreint les superficies des bureaux alloués aux agents des services de recouvrement et du CEPL

La surface des locaux destinés à l'accueil nous paraît largement insuffisante pour recevoir le public lors des échéances. N'est ce pas un moyen efficace pour dissuader les contribuables à venir ?

☞ Des doutes sur l'accès handicapé des locaux

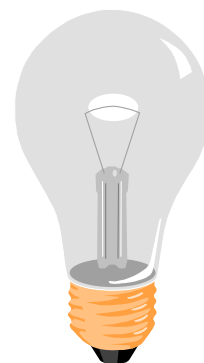
Vos représentants Fo ont demandé que la rampe menant à l'accueil soit bien conforme aux normes en vigueur d'accès aux PMR. Par ailleurs les plans fournis par l'administration laissent planer un doute sur la possible utilisation des toilettes par les handicapés, l'administration va vérifier.

☞ Interrogation sur l'efficacité du système de climatisation

Le bâtiment est doté d'une climatisation réversible avec *commande individuelle*. l'organisation "open space" des bureaux ne semble pas compatible avec une commande individuelle d'une climatisation. Les techniciens vont avoir bien du mal pour effectuer un réglage qui donnera satisfaction à la majorité des utilisateurs...

☞ Efficacité du système de mise en marche des Luminaires

Le déclenchement des luminaires est prévu par des détecteurs de présence. L'efficacité de ce type de matériel ne nous paraît pas judicieuse pour des bureaux. L'utilisation de simples interrupteurs ne conviendrait-il pas mieux ? Cela laisserait plus de liberté à chacun et éviterait un achat futur de lampadaires ?




CONCLUSIONS

La Direction se réfugie devant l'urgence de la situation et le manque de potentiel d'offre de relogement par la commune de la Baule pour justifier ses choix

Les représentants du personnel ont obtenu que le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail visitent le site et apportent leurs avis techniques sur toutes ces problématiques.

AFFAIRE A SUIVRE...

Les élus FO en CHS	Philippe NOBILET FO DGFIP Titulaire	Patricia DAVID FO INSEE Suppléante	J-Luc LE CALVEZ FO DGFIP expert
-------------------------------	--	---	--

	Bulletin d'adhésion
Nom : Prénom :	
Affectation :	
Je souhaite adhérer au syndicat FO.	
A, le,	
signature	

A retourner à : Syndicat FO-FINANCES44 – 4, Quai de Versailles BP 93503 44035 NANTES cedex 1